

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° _____/AONO/ART/CIPM/2017 du _____
Pour la fourniture de 1800 (mille huit cents) agendas personnalisés 2018 en deux lots
indépendants à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART)**

Financement : Budget de l'ART Exercice 2017

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lance un Appel d'Offres auprès des établissements camerounais pour la fourniture de 1800 (mille huit cents) agendas personnalisés 2018 en deux lots indépendants à l'ART :

- **Lot 1** : 200 (Deux Cents) agendas de bureau Afrique Amovible (gamme maroquinerie luxe) ;
- **Lot 2** : -1000 (mille) agendas de bureau Afrique emboîtés ouatinés ;
 - 600 (Six cents) agendas de bureau carrés emboîtés et ouatinés.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture de 1800 (mille huit cents) agendas personnalisés 2018 en deux lots indépendants à l'ART.

3. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'ART est de **trente (30) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations et du Bon à Tirer (BAT).

4. Allotissement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux lots indépendants:

- **Lot 1** : 200 (Deux Cents) agendas de bureau Afrique Amovible (gamme maroquinerie luxe) ;
- **Lot 2** : -1000 (mille) agendas de bureau Afrique emboîtés ouatinés ;
 - 600 (Six cents) agendas de bureau carrés emboîtés et ouatinés.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **trente cinq millions (35 000 000) FCFA**, soit :

- **Lot 1 : 15 000 000 (quinze millions) F CFA ;**
- **Lot 2 : 20 000 000 (vingt millions) F CFA.**

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute société ou entreprise de droit camerounais, spécialisée dans la fourniture des agendas.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ART de l'exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire 612 080 « Annonces, Gadgets et Publicités ».

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de la Direction Générale de l'ART, nouvelle route Bastos, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : 222 23 37 48, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu à la Cellule des Marchés de l'ART, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA (cinquante mille francs CFA)** au titre de frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC, dans les Agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires version papier dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et un exemplaire version numérique, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART, Nouvelle route Bastos, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : 222 23 37 48 au plus tard le _____ à **12 heures**, heure locale sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention:

« Appel d'Offres National Ouvert N° _____/AONO/ART/CIPM/2017 du _____

Pour la fourniture de 1800 (mille huit cents) agendas personnalisés 2018 en deux lots à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont le nom figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à :

- **Lot 1 : 300 000 (trois cent mille) F CFA ;**
- **Lot 2 : 400 000 (quatre cent mille) F CFA.**

Cette caution de soumission a une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le _____ à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART dans la salle de conférence sise à l'Immeuble de la Direction Générale de l'ART, Nouvelle route Bastos à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandant et ayant une bonne connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères de qualification

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou document falsifié;
- Conformité aux spécifications techniques inférieure à 80% de oui ;
- Absence d'échantillon par lot ;
- Note technique inférieure à 80% de OUI.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a. Présentation des offres ;
- b. Références pour les prestations similaires ;
- c. Conformité aux spécifications techniques suivant le descriptif de la fourniture ;
- d. Capacité financière du soumissionnaire : Chiffre d'Affaires \geq 20 millions de F CFA;
- e. Délai de livraison.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 80% de Oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution du marché

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre évaluée la moins disante et qui aura obtenu la note technique minimale de 80% de oui.

Un soumissionnaire peut présenter des offres pour tous les lots et peut être attributaires des 2 lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au rez-de-chaussée de la Direction Générale de l'ART, Nouvelle route Bastos, B.P. 6132 Yaoundé, tél. : 222 23 03 80/ 222 23 23 30, fax : 222 23 37 48.

A Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication) ;
- Président CIPM ART (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Cellule des Marchés (pour archivage).